MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Armée de l'Air et de l'Espace
Service industriel de l'aéronautique
AIA Cuers-Pierrefeu

Affaire suivie par :
Isabelle PETHY
Tél : 04.22.43.15.92
isabelle.pethy@intradef.gouv.fr

ENVOI ELECTRONIQUE
Cuers, le (horodaté via PLACE)

N°66/ARM/SIAé/AIA CP/DHA

OBJET : 1. Consultation relative au projet de Fourniture, livraison, mise en service d'une machine-outil type multitasking à commande numérique, formation du personnel et maintenance préventive associée, sur le site de l'AIA Cuers-Pierrefeu.

RÉFÉRENCE(S) : Affaire 26082

P. JOINTE(S) : - 1.1 Annexe relative à la demande de visite obligatoire
- 1.2 Annexe relative aux consignes de sécurité et d'accès
- 2 Tableau Prix et délais valant Acte d'engagement
- 2.1 Cadre de réponse technique
- 3 Clauses administratives particulières et ses clauses financières et son annexe 3.1.
- 4 CCTP

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir votre meilleure offre de prix et délai, concernant la consultation n° **26082** selon les exigences du CCTP par l'intermédiaire de des documents fournis en pièce jointe.

Le CCAG Fournitures courantes et services* s'applique à la présente consultation.

Classification CPV :
42600000-2 Machines-outils
42632000-5 Machines à commande numérique pour le travail des métaux
42621000-5 Tours

Nomenclature SIAé : 5341 : Fourniture, rénovation, mise en conformité de machines-outils, de leurs accessoires pour le travail du métal par enlèvement et leurs rechanges.

Critères de jugement des offres
Après examen en conformité des offres au regard de toutes les caractéristiques et exigences du CCTP et de la matrice de conformité remise par les candidats, l'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (tranche ferme et tranches optionnelles incluses sur l'ensemble des postes) :

1. Prix total forfaitaire : 60 %
2. Critère technique : 30 %
3. Délai de livraison et de mise en service : 10 %

Critère Prix : L'offre la moins-disante obtient le maximum de point. (Prix total sur les postes 1 à 3 et simulation sur le poste 4 à bon de commande)
La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à la moins-disante.

Critère technique : Le critère technique est apprécié au vu du « cadre de réponse technique » à remettre par les candidats, dont le détail des sous critères est communiqué en annexe 2.1.
Toute offre qui ne satisfait pas aux exigences du CCTP sera éliminée.

La note attribuée à chaque sous-critère est déterminée selon le niveau de performance de l'offre par rapport aux exigences du CCTP :

- Une note de référence fixée à 292 points sur l'ensemble des items (correspondant à 80 % de la note maximale) est attribuée si l'offre est strictement conforme aux exigences du CCTP ;
- Une note maximale fixée à 365 sur l'ensemble des items est attribuée si l'offre apporte une plus-value ou une performance supérieure par rapport aux exigences.

Critère Délai : Le candidat qui propose le délai le plus court obtient le maximum de point (délai total des postes 1 et 3)
La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à l'offre mieux-disante.

Le projet de marché est un accord cadre à bons de commande et comprend :

- une tranche ferme relative aux postes 1 et 2 sous forme de prestations fermes et au poste 4 sous forme de bon de commande à la survenance du besoin,

- des tranches optionnelles correspondant au poste 3 (3.1 à 3.8) sous forme de prestations fermes (si tranches affermies)

Les candidats répondent obligatoirement aux tranches optionnelles. Les tranches peuvent être affermies avant notification du marché ou pendant l'exécution du marché par ordre de service dans un délai maximum de 14 mois à compter de la notification du marché. Passé cette période, la ou les tranches non affermies sont considérées abandonnées sans indemnité d'attente ou de dédit.

Le minimum contractuel correspond au montant de la tranche ferme (postes 1 et 2).

Le maximum contractuel est fixé à 432 000 € HT sur la durée globale du marché.

Les prix seront fermes, éventuellement actualisables pour les postes 1 et 3 du marché.
La livraison des fournitures est réalisée sur le site de **l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Cuers Pierrefeu.**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier.

L'offre classée 1e sur les trois critères est déclarée attributaire et fournira impérativement avant notification, dans le cas où son offre est supérieure ou égale à 5 000 € HT, les DC1, DC2, attestations fiscales, sociales, Kbis ou numéro unique d'identification (SIREN), de moins de six mois, assurance. Le marché lui sera ensuite notifié intégrant tous les documents contractuels.

La date limite de remise **des offres** est fixée au **lundi 07/12/2026 à 15h30.**
Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de cette date.

Contenu du dossier à remettre par les candidats

- le tableau de prix et délais valant acte d'engagement que vous aurez dument renseigné, daté et signé, les prix intègrent toutes les caractéristiques définies au CCTP, frais de livraison, taxes, et les délais sont fixés en jours calendaires.
- l'annexe 1.2 relative aux consignes de sécurité datée et signée
- l'annexe 2.1 relative au cadre de réponse technique pour le jugement du critère technique
- un descriptif technique détaillé de l'équipement fourni et de ses accessoires destinés à l'examen en conformité technique : il doit permettre d'apprécier la conformité de l'offre et la cohérence de la solution technique proposée en la comparant aux exigences du CCTP (en y faisant référence). Ce descriptif technique doit être de structure identique au CCTP **sous forme de matrice de conformité** (format Word ou PDF modifiable) et ne pas contenir de données financières. Il comprend notamment les fiches techniques du matériel neuf proposé, des produits utilisés ainsi que le détail des fournitures et prestations couvertes par la garantie (requise 2 ans) ainsi que les prescriptions de maintenance et leur périodicité.
- un RIB (de moins d'un an).

Visite obligatoire avant la remise des offres :
Les candidats doivent assister à l'une des deux visites organisées sur le site d'exécution afin d'appréhender l'environnement et locaux destiné au matériel.
Pour la visite, les candidat en font la demande en utilisant l'annexe 1.1 à la présente lettre de consultation, auprès de Mme PETHY Isabelle et Mme DEBRUYNE Delphine aux deux adresses mails suivantes : isabelle.pethy@intradef.gouv.fr – delphine.debruyne@intradef.gouv.fr

NOTA : les demandes de visite doivent être envoyées au plus tard 2 jours avant la date prévue pour la visite.
Le candidat est censé avoir pris connaissance avant d'établir son offre des lieux et du matériel existant pour l'exécution de la prestation (notamment la validation de l'implantation de la machine (énergies, encombrement, mise en place, passage des ouvrants…)
Il ne pourra pas, en effet, invoquer, après notification du marché, la méconnaissance des lieux d'exécution et des installations existantes.

Les visites obligatoires auront lieu le **lundi 23/11/2026 matin à 9 h 30 ou l'après-midi à 13 h 30 à l'AIA-CP.**

A titre strictement exceptionnel et sur demande justifiée du candidat qui n'aurait pas pu assister à une des deux visites programmées, une visite supplémentaire peut être organisée à une date fixée par l'administration dans un délai raisonnable avant la date limite de remise des offres.

Modalités de transmission **des offres**/Demande de renseignements complémentaires :

Les demandes de renseignement complémentaires et les offres sont transmises par voie électronique via PLACE à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Les documents remis par le candidat doivent être compressés et zippés avant dépôt sur PLACE. L'outil ZIP est en libre téléchargement depuis PLACE ENTREPRISE sur Accueil/Aide/Outils informatiques.

Les demandes de renseignements complémentaires éventuels sur le cahier des charges doivent être adressées par les candidats à minima 5 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres afin que l'AIA CP puisse apporter la réponse dans un délai raisonnable avant la remise de l'offre. Selon la nature de la question ou de la réponse, un report de la DLRO peut être envisagé. Toute demande formulée sans respecter ce délai ne sera pas traitée.

Isabelle PETHY
Acheteur négociateur